

Marie Moret à Henri Buridant, 18 avril 1898

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [18 avril 1898](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familistère, appartement n° 276

Description

Résumé Changement d'adresse de deux abonnés au *Devoir* : Paulin Crespin à Génolhac (Gard) et l'Association des jeunes amis de la paix remplacée par monsieur Th. Ruyssen à La Rochelle (Charente-Maritime), président de la nouvelle Société de la Paix par le Droit.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Pacifisme](#)

Personnes citées

- [Association des jeunes amis de la paix](#)
- [Crespin, Paulin](#)
- [Ruyssen, Théodore \(1868-1967\)](#)
- [Société de la Paix par le Droit](#)

Œuvres citées [La Paix par le droit : organe de la jeunesse internationale, Paris, 1893-](#)

Lieux cités

- [11, rue du Chapitre, Nîmes \(Gard\)](#)

- [Chatou \(Yvelines\)](#)
- [Génolhac \(Gard\)](#)
- [Villa Bertrand au Mail, La Rochelle \(Charente-Maritime\)](#)

Informations sur le document source

Cote

- Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation2 p. (181v, 182r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilière de Guise

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

181

Nîmes 18 mai 1895

Mon cher Burdant,

Je vous confirme ma lettre N° 110.
Madame, il nous plaît sur le registre
du Droit et sur nos adresses pour le
numéro de ce mois, si elles sont
fautes les adresses suivantes :

Servies gratuites :

— M. Paulin Cespire à quaié châtier
Sérignan. Il demeure maintenant
à Génolhac Gard.

— Association des femmes amis de la paix
11 rue du Chapitre à Nîmes doit
être remplacée par :

M. Th. Brugnon, villa Bertrand
au Mail, La Rochelle Charente Maritime

Nota. L'assoc. des amis de la paix
appelle maintenant celle de la paix par
Droit. M. Brugnon en est le président.

Autre chose :
Recevrons-nous le journal "Le
peint par le droit" ? C'est une
éme à couverture verte.

Voit bien ici. Qu'il en soit de
même pour vous tous aux fami-
lles !

Comme la famille envie à vous
et aux autres amis que mes personnes
habituelles l'expression de ses meilleurs
sentiments

M. Gaudin